

Date de dépôt : 16 septembre 2010

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Roger Deneys : Violences policières lors de la Critical Mass du mois de mai 2010 : qu'elles sanctions ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 2 juillet 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Les manifestations Critical Mass regroupent depuis de nombreuses années et chaque dernier vendredi du mois des adeptes militants de la mobilité douce, qu'ils circulent à bicyclette, en rollers, en inline, ou qu'ils soient piétons.

Le succès mensuel de ces manifestations étant très variable, d'une petite vingtaine de manifestants à plusieurs centaines, il a cependant déjà été constaté par le passé qu'une massive présence policière animée de fortes velléités répressives avait comme conséquence d'engendrer encore davantage de participation lors des manifestations suivantes.

L'attitude de la police lors de ces manifestations, certes non autorisées mais essentiellement pacifiques, joue également un rôle dans la mobilisation ultérieure des militants de la mobilité sans moteur et sans pétrole.

Or la presse s'est faite l'écho de graves violences policières à l'égard de plusieurs participants de la Critical Mass du mois de mai dernier.

Une des victimes a d'ailleurs été particulièrement maltraitée par la police, avec un véhicule cassé, dans des circonstances extrêmement choquantes (non-assistance) et indignes du comportement d'une police républicaine et démocratique.

La victime a d'ailleurs publié un témoignage accessible sur Internet et dont voici le texte, quelques coquilles orthographiques en moins :

« Vendredi 28 mai a eu lieu la Critical Mass à Genève, j'ai participé à cet évènement traditionnel, avec toujours une bonne ambiance sans jamais de gros problèmes.

Je ne pensais pas retourner de cette manifestation avec une clavicule cassée et d'innombrables ennuis juridiques. Mais voilà. La police en a décidé autrement.

Je me promenais vers le boulevard Georges-Favon quand j'aperçois un policier en civil. Solidaire et peu enclin à laisser la manifestation se laisser infiltrer sans informer mes copains, je décide de signaler la présence de l'officier. Ce qui ne manque pas de l'énerver, il se dirige vers moi et me demande sans aucun tact de le suivre, en me poussant sur le côté. Je l'informe que je ne veux pas le suivre, car de 1 je n'ai pas envie de quitter mes amis, de 2 il est tout seul et ne peut pas me contrôler, et enfin de 3 je ne vois pas pourquoi je devrais décliner mon identité et m'exposer à toute source de problèmes juridiques ultérieurs.

Il devient agressif, autoritaire, il me dit que je l'ai insulté, ce que je n'ai jamais fait.

Il me dit qu'il va appeler ses collègues et que ça va se passer autrement, je prends cela comme des menaces.

Tout d'un coup il m'agrippe, et par réflexe je me dégage. Sans réfléchir je commence à courir sans trop savoir où aller... je cours maximum 20 mètres, je vois que je suis piégé. M'arrête et décide de lever les mains en signe de coopération. Trop tard ils me tombent dessus et me plaquent au sol. Je ne peux plus respirer, ils me frappent à terre. M'insultent, crient, me mettent les menottes, bien serrées.

Je leur demande de me laisser respirer. Ils me prennent par la gorge pour me soulever, et moi à bout de souffle (je ne suis pas un sportif), je leur supplie de me laisser respirer. Ils m'amènent dans un camion et me couchent face contre terre. Le camion démarre. Ils me fouillent, m'humilient avec des commentaires variés sur mon physique et autre.

Deux trois coups, je m'en souviens d'un en particulier, je sens mon épaule se déchirer, les menottes dans le dos me tirant mon épaule, provoquant une douleur aiguë. Je leur demande poliment de me desserrer les menottes, on me dit de fermer ma grande gueule, serrant encore plus les menottes.

Étant un personnage appréciant l'ironie, je leur dis merci pour tout ce qu'ils ont fait et leur demande si ils pourraient me faire un petit massage, j'espérais détendre la situation en faisant sourire, et je ne récolte qu'un coup de botte bien placé dans le mollet avec un ta gueule hurlé comme il faut.

J'ai décidé de n e plus faire profiter mon public de mon humour. J'apprécie cette nouvelle douleur parmi les autres.

On arrive à la Gravière. Ils me sortent du fourgon en me faisant baisser la tête en avant et en montant mes mains dans le dos, ça me fait horriblement mal, je crie, ils me bou sculent, m'amènent dans un couloir, me mettent à genoux, la tête baissée, je fais mine de vouloir regarder le visage de mes agresseurs. Ils me d isent que c'est une mauvaise idée. Ils me fo uillent, me mettent à poil, j'ai un mal fou a me déshabiller, je souffre, ils me disent que je fais la comédie.

Je finis lentement mais sûrement. J'écarte les fesses. Ils me fon t me rhabiller, je reprends mon calvaire à une main. Ils me font souffler dans l'éthylomètre et sont surpris du score si bas. Mon pote flic en civil (on va pas mettre de nom sur inter net, mais on sait qui c'est...) revient avec s on air narquois, me demandant alors que je me rhabille péniblement, « alors on fait moins le malin, hein » ce à quoi je n'ai pu que lui donner raison, je faisais effectivement moins le malin, à poil dans un commissariat en tra in de me faire fouiller par des agents qui m'ont molesté il y a 10 minutes. En même temps, qui aurait fait le malin dans mon cas ?

Je peux enfin prendre mon souffle dans une cellule grillagée.

Je me pose. Et je sens cette douleur intense dans mon épaule gauche. Je ne peux pas résister, je commence à chialer tellement j'ai mal. Je demande de la glace. Ils me disent d'arrêter ma comédie. « Tu veux une dose de morphine gratuite », je divague à cause de la douleur, c'est flou, ils viennent me parler d'histoire d'argent, d'arriérés que je leur dois, je leur dis que je m'en fous de l'argent, je veux de la glace pour mon épaule.

Ils me disent que j'ai le droit de voir un médecin. Je leur dis que je refuse de payer un médecin.

Ils me transfèrent ailleurs dans le bâtiment. J'atterris dans le vio lon. Ils me font de nouveau me déshabiller je leur dis que je me suis déjà fait fouiller. Rien n'y fait. Rebelote, se déshabiller avec une épaule gauche douloureuse et inutilisable.

L'équipe qui m'a interpellé vient me vo ir à travers le h ublot, afin de m'humilier une dernière fois. Chacun y va de son petit commentaire. Je demande de la glace pour la enième fois. L'un d'eux me répond « de la graisse ? T'en as assez de la graisse. ».

Des heures passent. Je demande de la glace sans jamais l'avoir. Je suffoque de chaud à cause de la douleur. Je divague. M'évanouis presque tellement j'ai mal. C'est à cet instant qu'on choisit de m'interroger. Je ne suis pas en état de répondre avec discernement. On m'interroge quand même. Je me pose et on m'informe qu'un médecin a été appelé. Pour me remonter le moral, on me dit que je passerais la nuit en cellule. Ca y est, je suis heureux. Profondément.

Le médecin arrive, m'ausculte informe aux gendarmes que je dois aller me faire radiographier à l'hôpital.

On m'injecte un produit, je me zombifie mais j'ai toujours mal. C'est flou. On vient me prendre pour m'amener à l'hôpital de la Tour. Il est environ minuit.

Attente.....

radio...

attente.....

Auscultation, constat médical. La doctoresse veut que j'aille me faire soigner aux HUG, pour déterminer le besoin ou non d'une opération. On m'informe que j'ai la clavicule fracturée en plusieurs morceaux. Ok bin voila pour mon été...

Je m'apitoie sur mon sort.

Re-tournée de produits antidouleurs.

On m'amène aux HUG. Il est 5 heures du matin. Je suis pris en charge après une longue attente dans un lit d'hôpital avec une escorte de 2 gendarmes, je me tends je n'en peux plus de voir tous ces uniformes.

On m'informe que je dois être opéré.

Prise de rendez vous, ordonnance d'antalgiques, anti inflammatoires... il est 9 heures lorsque je quitte l'hôpital. On m'amène à la Gra vière je passe devant le commissaire assez vite. Il me lit une déclaration que je réfute. Je veux qu'on sache que je n'ai pas atteint à l'honneur du flic en civil, et que je n'ai pas opposé de résistance lors de mon interpellation. On me transporte vers le palais de justice. Mon épaule recommence à me lancer.

Je passe de longues heures dans une cellule avec 3 compagnons d'infortune.

On me sert de la viande alors que j'ai dit que j'étais végétarien.

J'attends sans moyen de calmer ma douleur.

Je passe enfin devant le juge qui daigne bien me relaxer, mon cauchemar est fini. Enfin pour le moment. Il y aura des suites juridiques, je sera i convoqué ultérieurement.

J'ai mal à l'épaule, suis choqué de la tournure des événements, dégoûté par l'attitude inhumaine de certaines personnes assermentées, et suis profondément outré par la situation que je vais devoir vivre ces prochains mois. Un estropié en pleine période estivale.

Parce que j'ai pris peur devant un policier agressif, violent, malhonnête et autoritaire. »

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il en l'occurrence nous donner des explications plus précises concernant les violences policières inadmissibles qui ont entaché la Critical Mass de mai 2010, ainsi que les mesures et sa nctions qu'il compte prendre pour éviter de telles dérives.

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le vendredi 28 mai 2010 en fin de journée s'est tenue Critical Mass, manifestation non autorisée regroupant des personnes de divers horizons, réunies autour du thème de la mobilité douce (piétons, cyclistes, rollers, inline, etc.).

Environ 700 participants ont emprunté le parcours suivant : pont des Bergues - quai des Bergues - pont du Mont-Blanc - quai du Général-Guisan - quai Gustave-Ador - rue du 31-Décembre - route de Frontenex - place de Jargonant - avenue Pictet-de-Rochemont - rue François-Versonnex - quai Général-Guisan - pont du Mont-Blanc - quai du Mont-Blanc - quai Wilson - avenue de France - rue de Lausanne - place de Cornavin - rue de la Servette - rue de la Poterie - rue de Lyon - rue Voltaire - place Isaac-Mercier - pont de la Coulouvrenière - boulevard Georges-Favon - place du Cirque - avenue du Mail - plaine de Plainpalais (skatepark).

Afin de prévenir tout débordement, de la part des manifestants mais aussi des automobilistes parfois excédés par le comportement de certains participants au cortège, du personnel policier d'observation et de maintien de l'ordre était présent.

L'arrestation mentionnée dans l'interpellation urgente écrite concerne une personne qui, à la fin de la manifestation, a appelé d'autres manifestants à s'en prendre physiquement à un policier en civil se trouvant sur place, et qui a tenté de se soustraire au contrôle de son identité.

La police a dû faire usage de la contrainte pour intercepter cet individu qui avait pris la fuite et qu'elle a dû se résoudre à conduire dans ses locaux afin d'éviter que la situation ne dégénère au vu de l'agressivité des manifestants qui se trouvaient à proximité.

La version du déroulement des faits donnée par la police diffère de celle de l'intéressé, reproduite in extenso dans l'interpellation et présentée comme l'expression de la vérité à l'appui du réquisitoire contre les forces de l'ordre. Pour sa part, la police a conclu à une interpellation effectuée correctement, avec un usage de la force proportionné aux circonstances.

Comme tous les cas d'usage de la contrainte, celui-ci doit être soumis au Commissariat à la déontologie.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP